





Le Réseau québécois des OSBL d'habitation, c'est 8 fédérations régionales et plus de 600 membres gérant près de 23 000 logements répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

Ensemble, nous formons un réseau solidaire dont la vocation première est d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions stables et décentes de logement.

Mot de la présidente

L'année 2011-2012 a apporté son lot d'enjeux majeurs et complexes dans l'univers des OSBL d'habitation au Québec, à commencer par la certification des résidences pour personnes âgées avec le projet de loi 16 qui vise à encadrer l'ensemble des milieux d'habitation, qu'ils s'adressent à des personnes autonomes ou non. Ce projet de loi place nos organismes et leurs locataires entre l'arbre et l'écorce. L'impact financier qu'imposerait l'obligation d'avoir du personnel 24/7 dans un organisme certifié entraînerait des hausses de loyer insoutenables tandis que la noncertification priverait les locataires du crédit d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée. Depuis des mois donc, nous nous affairons à dénoncer l'injustice flagrante de cette situation.

Bien entendu, le renouvellement et la bonification du programme AccèsLogis ont fait partie, encore cette année, de nos préoccupations et revendications, tout comme le dossier du soutien communautaire et le suivi du cadre traitant du sujet. Rien n'est encore garanti quant au principe voulant que le développement futur du soutien communautaire se fasse de façon équitable et uniforme dans l'ensemble de la province. Sur ce même dossier, nous avons également fait valoir que le concept du soutien communautaire ne devait s'appliquer qu'au logement permanent, la stabilité résidentielle étant son fondement.

Le Fonds québécois d'habitation communautaire retient de plus en plus notre attention à mesure que les contributions financières des projets financés par AccèsLogis sont dues. C'est après dix ans d'existence que les groupes doivent y contribuer, alors que plusieurs font face à des besoins majeurs en rénovation, jumelés à des réserves de remplacement insuffisantes. L'instrumentation de ce Fonds est également questionnant puisque l'on parle de l'utiliser à des fins autres que ce pourquoi il avait été créé.

S'ajoutent à ces dossiers chauds, ceux du capitalpatient, des fins de conventions avec le gouvernement fédéral pour les projets PSBLP et 56.1, sans compter la tarification des services publics (santé, éducation) et les besoins criants de logements sociaux dans un contexte de pénurie qui s'accentue. Le droit au logement n'est toujours pas acquis et ce sont bien entendu les plus démunis qui en font les frais.

En parallèle à tous ces dossiers, nous nous sommes également investis dans le développement d'une plus grande synergie entre les fédérations et le Réseau en travaillant sur l'uniformisation d'outils, le partage de la base de données, l'offre de formation et le développement des services aux membres.

Nous nous dirigeons par ailleurs vers une recherche sur la valeur économique du parc immobilier québécois des OSBL d'habitation qui nous permettra de faire face aux différents défis qui nous guettent avec plus d'aplomb et d'arguments. Que représentonsnous ? Quel est notre apport économique ?

Tout ce travail a été rendu possible grâce au dévouement et à l'expertise des personnes déléguées au CA du Réseau par les fédérations, mais surtout, à son équipe de travail qui a su mener de front l'ensemble de ces dossiers.

Bien des sujets donc, qui se poursuivront encore cette année et auxquels d'autres s'ajouteront sans doute. Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien et votre expertise et vous assurons de notre volonté de travailler à maintenir des fédérations et un Réseau forts, pour le meilleur intérêt des OSBL d'habitation qui sont, en bout de ligne, notre raison d'être. —

Isabelle Leduc



Mot du directeur



L'année qui s'est terminée le 31 août dernier en a été une de changements dans la continuité. Changements à certains égards, continuité dans d'autres.

L'automne 2011 a été marqué par deux commissions parlementaires auxquelles nous avons participé, touchant les OSBL offrant des logements aux personnes âgées, soit celles portant sur les projets de loi 22 et 16. Ce dernier projet de loi, qui modifie la certification, nous a occupé tout au long de l'année puisque nous ramions à contre-courant, l'opinion générale allant vers plus de règles et plus de contraintes, peu importe le niveau de services et peu importe le statut OSBL.

Changement aussi dans la réglementation portant sur l'attribution des logements à loyer modique, dont la mise en place accuse des retards chez nos membres

Continuité dans notre offre de services. Que ce soit pour notre programme d'assurances Sékoia, notre programme d'efficacité énergétique ou nos autres achats groupés, nous avons continué à travailler afin de maintenir et de consolider notre offre de services.

Au cours de l'année, nous avons aussi travaillé à un grand projet de mise en commun des outils des fédérations, afin de mieux concerter nos interventions

et nous assurer d'une qualité de services tout aussi professionnelle partout au Québec. Ce projet est loin d'être terminé et n'a pu aller de l'avant jusqu'ici que grâce à la grande ouverture et la collaboration exemplaire de toutes les fédérations.

L'année qui se termine est celle où nous n'avons pas tenu notre évènement « Parce que l'avenir nous habite » - événement qui se tient au deux ans -, mais plutôt celle de la préparation et de l'organisation de la prochaine édition sur laquelle nous commençons à travailler un an d'avance. —

François Vermette

Vie associative

La 12e assemblée générale annuelle s'est tenue à Québec, le 5 décembre 2011.

Le conseil d'administration du Réseau s'est rencontré à six reprises cette année, dont l'une des rencontres s'est tenue en marge de l'AGA. Quant au comité exécutif, il s'est rencontré à six reprises, soit en personne ou par téléphone. Il a aussi échangé 5 fois par courriel pour des prises de décision rapides.

Au cours de l'année, les différents sous-comités du Conseil ont également poursuivi leur travail :

- Le **comité assurances** s'est réuni à deux reprises poursuivant son travail de supervision du programme d'assurances Sékoia.
- Le comité des fédérations s'est quant à lui concentré sur un grand chantier de mise en commun des outils des différentes fédérations. Il a, pour cela, tenu une séance de travail intensive de deux jours en février, et une seconde séance en juin.

Le Réseau a aussi participé à titre d'observateur aux assemblées générales de toutes les fédérations régionales. _



Dossiers et représentation

Le projet de loi 16 venant modifier la Certification des résidences pour personnes âgées ainsi que le projet de règlement l'accompagnant nous ont grandement occupés cette année. Nous avons présenté un mémoire en commission parlementaire sur le sujet et nous avons tenté, en vain, de rencontrer la ministre Vien, responsable du dossier, qui n'a jamais accepté notre demande de rencontre. Par contre, nous avons obtenu un siège à un comité sur le sujet, avec le sous-ministre adjoint, qui s'est réuni pendant l'hiver. Nous avons ainsi fait quelques avancées timides sur le règlement. Le projet de règlement a été prépublié dans la Gazette officielle en mai et nous avons fait nos commentaires. Malgré nos efforts, les résultats sont décevants, mais la partie n'est pas terminée.

Cette modification de la certification entraîne des changements dans le statut de certaines résidences et a, par un effet pervers, des incidences négatives sur le crédit d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée auquel ont droit nos locataires. Ce dossier nous préoccupe beaucoup et il est traité avec celui de la certification. Des discussions ont eu lieu, tant avec les ministères concernés qu'avec les ministres concernés.

Nous avons rencontré la sous-ministre adjointe du ministère de la Famille et aînés, responsable de la **Politique vieillir chez soi**, à qui nous avons fait un portrait de la situation, en plus d'enfoncer un peu plus le clou de la certification. Nous avons émis un mémoire. La politique inclut une annonce d'investissement en soutien communautaire que nous n'attendions pas de ce côté, mais qui est le bienvenu.

Le Projet de loi 22 modifiant les articles du Code civil sur la résiliation d'un bail nous a amené en commission parlementaire à Québec. Nous y avons appuyé la réduction des délais de résiliation d'un bail dans le cas où le logement est reloué.

Encore une fois cette année, nous avons repris nos démarches pour le renouvellement du **programme**

AccèsLogis par l'entremise de la Coalition pour l'habitation communautaire, entre autres. Nous avons déposé un mémoire aux consultations prébudgétaires et interpellé le ministre responsable de l'habitation sur le sujet. Nous avons aussi rencontré le cabinet du ministre des Finances. Pour une deuxième année consécutive, le nombre d'unités attribuées est en baisse avec la construction de quelque 2 500 nouveaux logements, ce qui est loin de répondre aux attentes du milieu. De ce nombre, 200 unités se réaliseront dans le cadre d'un projet pilote avec le Chantier de l'économie sociale dont les modalités de financement demeurent, à ce jour, encore inconnues. Nous resterons donc vigilants par rapport à ce nouveau mode de financement, afin qu'il ne se fasse pas aux dépens de la viabilité financière à long terme des organismes sans but lucratif d'habitation.

Le déclenchement de la **campagne électorale** en pleine période de vacances estivales a réduit nos interventions. Nous avons quand même interpellé les différents partis sur leurs intentions.

Dans le dossier du **soutien communautaire**, nos efforts n'ont pas porté fruit et le comité de suivi du Cadre de référence ne s'est pas réuni pour une autre année. Nous sommes intervenus tant auprès de la Société d'habitation du Québec qui avait le mandat de présider ce comité, qu'auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, en vain. Malgré tout, comme mentionné plus haut, nous avons obtenu un investissement supplémentaire de 3M\$ récurrents en soutien communautaire, mais nous ignorons toujours comment cette somme sera allouée. Nous avons fait des représentations sur le sujet.

Nous avons commencé à travailler plus sérieusement sur le dossier des **fins de convention** en faisant des représentations du côté de la Société d'habitation du Québec, qui commence également à se préoccuper de la situation. Nous avons aussi travaillé du côté fédéral avec l'ACHRU, bien que l'actuel gouvernement soit



complètement sourd à nos inquiétudes. Nous avons développé avec l'ACHRU et les autres regroupements provinciaux d'OSBL d'habitation, un outil de sensibilisation à la viabilité financière des projets après la fin de leur convention.

Nous avons eu, au cours de l'année, des discussions avec la Société d'habitation du Québec sur la vocation des projets de **Volet 3 ACL** suite à des signaux qui nous inquiétaient quant à la possibilité de réaliser des projets de logement permanent. Notre intervention a mené à une séance d'échanges et d'informations avec la SHQ. Cette rencontre a été l'occasion de rappeler l'esprit des projets réalisés en vertu de ce volet et de dissiper les malentendus pouvant subsister relativement aux règles administratives applicables.

Au cours de l'année, nous sommes restés présents au sein du conseil d'administration du **Fonds québécois d'habitation communautaire**. Le Fonds a poursuivi sa lente transformation qui lui permettra de récolter les sommes que les projets AccèsLogis lui verseront et de faire des investissements pertinents dans les organismes. Les questions entourant la méthode de refinancement des projets pour versement au Fonds nous ont beaucoup occupés, en particulier les bilans de santé des immeubles nécessaires selon les conventions entre les groupes et la SHQ, mais qui n'ont toujours pas débuté. Le Fonds a aussi hérité (bien malgré nous) de la tâche de suivi des projets après la 10° année et les discussions se sont poursuivies sur le sujet. Aucune entente formelle n'a encore eu lieu sur le financement de cette activité.

Notre participation au conseil d'administration de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) nous a permis de maintenir une présence sur le front, bien ingrat, du gouvernement fédéral. L'ACHRU ne manque aucune occasion de rappeler l'importance de l'investissement fédéral en logement, non plus que les responsabilités de la SCHL quant aux fins de convention. Nous avons participé au congrès de l'association à St-Jean (Terre-Neuve) avec une délégation de 5 membres du conseil du Réseau.

Encore cette année, nous avons eu une représentation au conseil d'administration du **Réseau québécois de l'action communautaire autonome** (RQ-ACA) où les questions de

financement et de reconnaissance du mouvement nous ont particulièrement intéressées. Nous avons participé au comité sur le rôle de l'État en portant une attention particulière aux questions touchant les PPP sociaux (philanthropie/État).

Nous avons maintenu notre participation au Conseil d'administration du **Chantier de l'économie sociale**. L'année 2011-2012 a été marqué par le Forum international sur l'économie sociale et solidaire qui a réuni plus de 600 personnes en novembre à Montréal et où 6 membres du conseil d'administration du Réseau ont été présents. Nous nous sommes en particulier intéressés aux efforts du Chantier pour la mise en place de politiques favorables au développement des entreprises collectives. Parmi celles-ci, le financement des projets Accès Logis par du capital patient, contrôlé par les acteurs de l'économie sociale.

La plate-forme d'achats en ligne de **Commerce solidaire** a été lancée au printemps et les membres du Réseau ont maintenant accès à cet outil qui nous permettra de mettre en commun nos pouvoirs d'achat. En plus d'être au conseil d'administration de Commerce solidaire, nous y avons investi un montant pour son démarrage, en plus d'avoir négocié que tous les membres OSBL d'habitation des fédérations et du Réseau aient un accès sans frais à la plate-forme. Le démarrage est lent, mais nous misons beaucoup sur cet outil.

Les **Rendez-vous annuels** maintenant organisés par Présâge sont restés un vecteur important de notre offre de formation pour les résidences pour personnes âgées. Nous restons encore et toujours au comité des partenaires.

En recherches, nous avons poursuivi notre engagement avec le **Laboratoire de recherche en pratiques et politiques sociales** (LAREPPS) où nous siégeons à titre de membre du comité exécutif. —



Membership

Le membership du Réseau et des fédérations a poursuivi sa croissance encore cette année en augmentant de 8 % pour atteindre 635 membres. De ce nombre, 39 sont des organismes dans des régions non-fédérées qui se rattachent directement au Réseau et le reste, soit 596 groupes, est membre d'une fédération régionale.

Notre croissance s'est faite dans toutes les catégories de membre, que ce soit les OSBL d'habitation offrant des logements permanents, des logements temporaires ou de transition et les autres organismes. La croissance du membership est continue depuis 10 ans.

Au cours des 5 dernières années, le nombre de membres a crû de 70 %!

Notre taux de représentativité augmente, pour sa part, moins vite, puisque chaque année de nouveaux organismes s'ajoutent. Tout de même, il n'en reste pas moins que 59 % des OSBL d'habitation sont membres d'une fédération ou du Réseau. Il faut ici souligner la performance de la FOHM, où dorénavant 78 % des OSBL d'habitation sont membres. —

NOMBRE D'ORGANISMES MEMBRES

	PERMANENTS	TEMPORAIRES ET DE TRANSITION	AUTRES	TAUX DE PÉNÉTRATION DES OSBL (TOUT)
RÉGIONS NON-FÉDÉRÉES	20	10	9	38 %
FOHM	136	61	19	78 %
FROHQC	82	31	3	62 %
FROH	35	8	2	61 %
FROHM	35	19	2	51 %
ROHSCO	21	8	1	59 %
FLOH	38	15	3	52 %
FROHMCQ	18	9	1	56 %
FOHBGI	42	5	2	38 %
				EO 0/

Services

Notre **programme d'assurance Sékoia** a poursuivi sa croissance et compte maintenant 347 OSBL d'habitation comme clients et 34 autres clients associés à l'habitation communautaire ou à l'action communautaire autonome. Les valeurs des immeubles assurés dans le programme dépassent les 1,38 milliard \$ et la valeur des biens des organismes dépasse les 38M\$.

Le programme a connu de très bons résultats dans l'ensemble ces dernières années malgré des incendies majeurs. Ces bons résultats nous permettent de mieux contenir les hausses. Nous avons aussi poursuivi notre programme d'évaluation de la valeur de reconstruction des immeubles en faisant évaluer les nouveaux clients.

Dans l'ensemble, nous avons été chercher, en 2011-2012, 32 nouveaux clients.

Nous avons poursuivi notre offre **d'assurances autohabitation** offerte exclusivement aux employés et aux bénévoles des OSBL d'habitation membres.

Nous offrons toujours de **l'assurance collective** à nos membres, mais nous avons maintenant notre propre programme offert via notre courtier, Dale Parizeau Morris Mackenzie. Ce programme, qui fait appel à la compagnie d'assurance La Survivance, est en place depuis quelques mois.

Fruit de notre collaboration avec la Caisse d'économie solidaire, le **programme d'avantages financiers J'AI UN PLAN** a continué sa progression et atteint maintenant un volume d'affaires de 4,25M\$.

Le **programme d'efficacité énergétique** s'est poursuivi en 2011-2012, mais à un rythme moindre. Depuis les débuts du programme, nous avons atteint 600 organismes qui ont participé à l'un ou l'autre des volets du programme. Nos membres représentent 63% des groupes ayant profité du programme. Bien que celui-ci soit ouvert à tous les OSBL d'habitation et que nous ayons sollicité l'ensemble des organismes, ce n'est que 37% des non-membres qui y ont participé.

Notre mutuelle de prévention des OSBL d'habitation, qui permet aux membres de profiter de services de gestion des accidents de travail, de formations adaptées en santé et sécurité au travail, de même que de visites individuelles de préventionnistes, a poursuivi son travail. Sa croissance, par contre, n'est pas à la hauteur de nos attentes et nous devrons redoubler d'efforts de ce côté.

Nos ententes d'achats groupés se sont poursuivies, en particulier avec JD Paré pour les fournitures électrigues, un partenaire important de notre programme d'efficacité énergétique, avec Hydro-Solution, qui permet aux participants d'obtenir des rabais sur l'achat ou la location et l'installation de Chauffeeau et avec RONA. De plus, nous avons travaillé à la mise en place d'une nouvelle offre, cette fois-ci avec EmployeurD, afin de proposer à nos membres une solution des plus abordables dans le traitement des paies. Nous nous sommes aussi engagés avec Commerce solidaire, une initiative du Chantier de l'économie sociale, où nous sommes représentés au conseil d'administration. Commerce solidaire est en soi un service d'achats regroupés pour les entreprises d'économie sociale. En joignant Commerce solidaire, celles-ci se donnent un pouvoir d'achat accru leur permettant de réaliser des économies substantielles sur les biens et services nécessaires à leurs activités. Dans ce cadre. Commerce solidaire a pour mandat de négocier les meilleurs prix possibles avec les fournisseurs et de garantir aux entreprises une offre diversifiée qui répond à leurs besoins en matière d'approvisionnement.

Événements et formations

Nous avons poursuivi notre virage vers des formations qui ne sont plus données directement par le Réseau, mais plutôt par l'entremise des fédérations sur leur territoire. Nous avons participé ou soutenu des formations pour les administrateurs et les gestionnaires dans plusieurs régions et nous avons soutenu l'organisation d'une série de formations données en collaboration avec la Société d'habitation du Québec sur le nouveau règlement d'attribution dans 4 régions du Québec.

Dans le cadre de notre mutuelle de prévention, des formations se sont données dans toutes les régions du Québec sur différents thèmes, tels : gestion de l'absentéisme, gestion de la prévention ainsi que des formations spécifiques pour les cuisiniers et pour les employés de bureau.

Notre collaboration avec les « Rendez-vous annuels » s'est poursuivie avec des journées de ressourcement pour les bénévoles œuvrant auprès des aînés, offertes dans 10 régions du Québec et qui connaissent un succès grandissant.

Finalement, bien que l'année terminée n'ait pas connu d'édition de notre colloque bisannuel « Parce que l'avenir nous habite », nous avons travaillé activement à la préparation de l'édition 2012 qui doit se tenir en octobre. Nous avons profité de cette année de répit pour aller nous inspirer de ce que font les autres associations d'OSBL d'habitation au Canada. Nous avons participé à des évènements annuels au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Colombie-Britannique. —



Recherche

Nos activités de recherche ont tourné cette année autour de 3 thèmes.

Nous avons poursuivi notre collaboration avec le Laboratoire de recherche en pratique et politique sociale (LAREPPS) en participant à son comité exécutif et en poursuivant notre collaboration à la recherche sur l'hybridation entre le logement et l'hébergement, qui commence à publier certains résultats.

Nous avons commandé une recherche sur les besoins en capitaux des OSBL d'habitation du programme AccèsLogis dans laquelle nous avons tenté de cerner si les projets de ce programme avaient les fonds nécessaires à leurs rénovations à venir. Ce travail sera publié sous peu.

Nous avons avancé notre travail sur le portrait des données économiques et financières des OSBL d'habitation, recherche pour laquelle nous avons obtenu un financement. Ainsi, après avoir travaillé au devis, à la méthode et à l'échantillonnage de cette dernière, nous en sommes maintenant à l'étape de la réalisation du questionnaire. Nous devrions être en mesure d'avoir des résultats vers la fin de 2012.



Communication

Notre vaisseau amiral des communications, notre magazine « Le Réseau », a poursuivi sa croissance et tire maintenant à 3800 exemplaires. Malgré les coûts importants d'un magazine imprimé et malgré la grande difficulté à recruter des annonceurs, nous avons décidé de maintenir la publication papier. Les thèmes abordés cette année ont eu beaucoup d'échos parmi nos membres et nos partenaires : Spécial : la rentrée; le soutien communautaire; le logement social pour aînés en pleine mutation; mais surtout le numéro Logement et itinérance : L'affaire de tous, qui est probablement le numéro qui a suscité le plus de commentaires positifs en 40 numéros du magazine!

Nous avons tout de même retravaillé nos communications électroniques et, en particulier, notre infolettre qui profite d'un nouveau format et d'une nouvelle méthode de distribution par courriel plus efficace. Cette méthode de distribution nous permet de mesurer le taux d'ouverture de l'infolettre qui reste systématiquement plus élevé que les standards des organismes sans but lucratif.

Nous avons aussi développé des infolettres spéciales avec des listes de distribution différentes pour le colloque « Parce que l'avenir nous habite », pour le programme d'assurances Sékoia et pour un nouveau commanditaire, EmployeurD.

La refonte de nos différents outils de communication s'est poursuivie et, en fin d'année, nous avons transmis aux membres la nouvelle pochette de membres incluant la carte de membre et les feuillets d'information sur les services, le tout dans une facture uniformisée pour toutes les fédérations, une étape dans la mise en commun de nos outils.

Nous avons publié plusieurs communiqués au cours de l'année, en soutien à nos prises de position et à nos revendications. Que ce soit en soutien à nos passages en commission parlementaire pour les projets de loi 16 et 22, en prévision du budget du gouvernement ou dans le cadre des élections.

Notre nouveau site web est maintenant en ligne et pleinement opérationnel et nous avons immédiatement vu une augmentation de l'achalandage liée au fait que nous sommes maintenant beaucoup mieux référencés par les moteurs de recherche, mais aussi parce que notre site est beaucoup plus intéressant et dynamique!

Notre site web dédié aux résidences communautaires pour aînés a lui aussi connu une hausse d'achalandage, entre autres par l'achat de mots clés sur Google pour y diriger des personnes à la recherche d'une résidence.

Finances

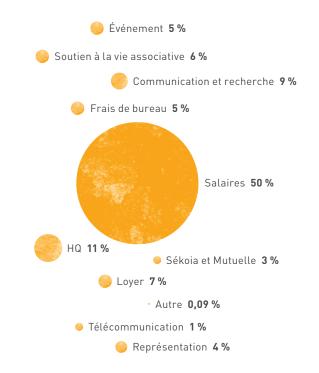
Les finances du Réseau sont restées saines cette année, profitant d'un contexte favorable et d'un suivi serré des dépenses. En effet, la contribution au secteur, toujours aussi volatile, a légèrement dépassée nos prévisions. Le programme d'efficacité énergétique diminue aussi en intensité et sa part de nos revenus est maintenant de 18%. En contrepartie, la part du programme tombe à 11% alors qu'elle était encore de 28% l'an dernier. Ce faisant, les salaires reprennent le dessus comme principal poste de dépenses, bien que notre masse salariale n'ait pas substantiellement augmentée cette année.

Nos revenus autonomes provenant de Sékoia et de nos publicités, principalement pour le bulletin, sont en hausses et représentent maintenant 20% de nos revenus. Les dépenses liées à Sékoia sont plus faibles cette année parce que nous avons fait une pause dans l'évaluation des immeubles. Nous reprendrons les évaluations l'an prochain et la dépense augmentera substantiellement.

Revenus

Cotisation 6 % SHQ PAOC 7 % CAS 42% Sékoia 18 % Revenus publicitaires 2 % Subventions 0,17 % Programme efficacité énergétique 18 % Mutuelle de prévention 2 % Revenus autonomes autres 4 %

Dépenses



L'équipe

FRANÇOIS VERMETTE, Directeur général
MYRIAM LALONDE, Adjointe à la direction
ÉMILIE ROY, Responsable des événements
AMÉLIE ASSELIN, Responsable des communications
RITA TAZI, Soutien administratif
GENEVIÈVE REY-LESCURE, Responsable de l'analyse politique

Le conseil d'administration

Au 31 août 2012

ISABELLE LEDUC, Présidente Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)

CHANTAL OUELLET, Vice-présidente Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière- Appalaches (FROHQC)

GERVAIS DARISSE, Trésorier Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI)

MÉLANIE CLERMONT, Administratrice Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC)

CLAUDINE LAURIN, Administratrice Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)

MARTIN BÉCOTTE, Administrateur Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie (FROHM)

MYRTHA LAFLAMME, Administratrice Fédération régionale des OSBL d'habitation Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord (FROH-SLSJCCCN)

BERNARD CAMPEAU, Administrateur Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO)

HAÏDÉE OUELLET, Administratrice Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation (FLOH)

RICHARD MAZÏADE, Administrateur Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec (FROHMCQ)

Nous ont quittés en cours d'année :

LUC BLACKBURN Fédération régionale des OSBL d'habitation Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord (FROH-SLSJCCCN) DÉPART EN JUIN 2012

ODILE BOURDAGES Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC) DÉPART EN NOVEMBRE 2011

* Le poste de secrétaire est occupé par François Vermette, directeur général du Réseau qui est non-membre du conseil





Réseau québécois des OSBL d'habitation

533, Ontario Est, bureau 206 Montréal (Québec) H2L 1N8

Téléphone : 514.846.0163 / 1.866.846.0163 Télécopieur : 514.846.3402

rqoh@rqoh.com www.rqoh.com

